

# COMPTE RENDU CAPL B du 29 juin 2018 Mouvement local au 01/09/2018

Toulouse, le 2 juillet 2018

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Vous la trouverez en ligne sur le site local de la CGT Finances Publiques 31 :  
<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

## RÉPONSES AUX DÉCLARATIONS LIMINAIRES

La direction répond que les sujets nationaux (CAP 2022, rapport de la Cour des comptes...) ne la concerne pas (!) et que tout ce qui concerne **les restructurations, les fusions de services, les fermetures de trésoreries...est de la compétence du CTL (ASR).**

## MOUVEMENT DE MUTATION AU 01/09/2018

**Le déficit de cadres B se creuse dans notre département, il est de - 36,7 au 01/10/2018 contre - 16,2 au 31 décembre 2017.**

Ce chiffre prend en compte les temps partiels connus à ce jour et l'affectation des ALD.

**C'est l'hécatombe !!! Comment les agents peuvent-ils assurer leurs missions dans ces conditions ?**

**Preuve en est que les fusions et fermetures de postes ont pour unique objectif les suppressions d'emplois et non l'amélioration de la qualité du service !**

Résultats du mouvement local :

- **9 départs hors 31 ;**
- **19 arrivées** dans le département.

Le Directeur a arbitrairement choisi de **geler 5 postes**, soit un emploi B dans chacun des services suivants :



- trésorerie de Saint-Gaudens;
- trésorerie de Saint-Béat;
- paierie départementale;
- PCRP Cité;
- PCRP Ranguel.

La direction justifie ces gels au motif de « privilégier au maximum la gestion, les SPF et CDIF ».

**La CGT dénonce la décision de recourir aux gels de postes comme moyen de gestion des effectifs, quels que soient les services concernés.**



La CGT Finances Publiques a voté contre ce mouvement de mutation.

Le vote des élus CGT ne vise pas les collègues ayant obtenu satisfaction.

Il traduit les **revendications portées par la CGT** qui demande :

- **un TAGERFiP calibré selon les charges de travail ;**
- **la fin des emplois vacants ;**
- **pas de dégel de postes pouvant léser des collègues qui auraient pu les obtenir par leur ancienneté administrative.**

Ci-dessous, vous trouverez un tableau récapitulatif des emplois par RAN et missions/structures tenant compte des départs à la retraite connus jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2019. Ces chiffres comprennent les ALD en renfort, les détachés et les temps partiels.

### VACANCES D'EMPLOIS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2018

RAN – MISSIONS/STRUCTURES	ÉTAT DES EMPLOIS	RAN – MISSIONS/STRUCTURES	ÉTAT DES EMPLOIS
<b>SAINT GAUDENS</b>	<b>Total - 4,8</b>	<b>TOULOUSE</b>	<b>Total - 29,8</b>
FIPER	+ 0,5	FIPER	- 13
FIPRO	+ 0,9	FIPRO	- 11,9
GCP	- 6,4	GCP	- 4,9
Services techniques	+ 0,2	<b>COLOMIERS</b>	<b>Total + 3,8</b>
<b>BALMA</b>	<b>Total - 5,7</b>	FIPER	+ 3
FIPER	- 0,1	FIPRO	- 0,2
FIPRO	- 0,3	GCP	+ 1
GCP	- 5,8		
Services techniques	+ 0,5	<b>TOTAL SERVICES DE DIRECTION</b>	<b>+ 0,3</b>
<b>MURET</b>	<b>Total - 0,4</b>		
FIPER	+ 0,6	<b>TOTAL EDR / CPS</b>	<b>- 0,6</b>
FIPRO	- 1,1		
GCP	- 0,1	<b>TOTAL HAUTE-GARONNE</b>	<b>- 36,7</b>

### DÉROULEMENT DE LA CAPL - POINTS DIVERS ÉVOQUÉS

La CGT veille systématiquement au respect de la **règle de l'ancienneté administrative** (hors affectation ALD et direction). Elle revendique que les affectations dans les services de direction soient effectuées selon ce critère et ne dépendent pas des choix arbitraires des directeurs.



**Les élus ont réaffirmé l'opposition de la CGT à tout détachement (sauf situation personnelle et familiale particulière).**



Suite au **redécoupage des RAN** de la Haute-Garonne en 2017, certaines communes ont changé de RAN.

Des collègues affectés jusqu'à présent dans ces communes en tant qu'ALD sont toujours en **situation irrégulière**. Dans le souci d'éviter le plus possible les détachements, la CGT attire l'attention des agents concernés sur le **caractère précaire** de leur situation et leur conseille de déposer une demande de mutation nationale pour régulariser leur situation.

La CGT s'est étonnée qu'un agent qui arrive dans notre département, affecté à la trésorerie du CHU, soit placé d'office à la trésorerie de Marchant pour quatre mois avec une « lettre de mission ». **Du jamais Vu !**

La direction indique que c'est dû à la fermeture de la trésorerie CHS Marchant qui sera effective au 31/12/2018.

1 agent B de Marchant n'ayant pas été remplacé lors du mouvement et seulement 3 départs sur 4 ayant été compensés par des arrivées à la trésorerie du CHU, la fusion annoncée se fera avec une diminution des effectifs. Moins d'agents pour assurer les mêmes charges de travail !!!

**Une force  
à vos côtés**

**LUTTER  
PLUS  
pour  
GAGNER PLUS**



**J'AGIS  
JE M'ENGAGE  
JE ME SYNDIQUE!**

## Trésorerie Toulouse Amendes – Centre Amendes Services (TTA-CAS) :

La CGT a alerté la direction sur la situation actuelle catastrophique de ce poste en termes d'effectifs.

Il manque : 1 A, 6 B et 4 C, soit 20 % de l'effectif du service. La Direction a pris acte. Acte, mais de quoi ? La CGT lui demande de pourvoir de toute urgence aux emplois manquants.

## Secrétariat des brigades de vérifications :

La CGT a porté devant la CAPL l'absence du secrétaire des brigades de vérifications depuis plusieurs mois. La CGT a relayé la revendication des brigades de vérification pour que ce poste soit pourvu en attendant le retour du secrétaire. La direction reconnaît cette situation. On attend les actes...

## QUESTIONS DIVERSES

### Problème de climatisation :

À la trésorerie du CHU, plusieurs climatisations sont défectueuses. La CGT a demandé à la direction de prendre les mesures nécessaires pour que leurs réparations soient effectuées au plus vite. La direction a répondu qu'elle s'occupait du problème. Affaire à suivre...

À la Cité, la CGT rappelle et insiste sur la souffrance des collègues durant les périodes de fortes chaleurs. Solution préconisée de la direction : « laisser les fenêtres ouvertes la nuit et/ou le matin ». Sans commentaires...

**N'hésitez pas à contacter les représentants CGT Finances Publiques présents à cette CAPL :**  
**Élus : Maïté SERENA, Maurice QUASHIE et Henri CATHALA,**  
**Experts : Véronique BRUNO et Estelle MOLLO-GENE**



## Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

### SECTION :

Actif  Stagiaire  Retraité

#### Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI  NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie CoGITiel par la section

le: .. / .. / ....

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. / ....

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .. / .. / ....

Catégorie : ..... Grade : ..... Echelon : .....

Filière fiscale  Filière publique

Adresse administrative : .....

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative  Adresse personnelle (préciser) :

Tél. : .....

Mel : .....

Date : .. / .. / .... Signature :